

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 19 FEVRIER 2008

L'an deux mille huit, le dix neuf février à vingt heures trente, les délégués de la communauté de communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en Mairie de Courpalay en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents : Mesdames, Messieurs, BEAUGRAND, BERTHELOT, BOISSELLE, CAMPENON, CHAUVEAU, CHIAROTTI, DEWARREVAERE, DUBUIS, DURU, FOURNIER, LAB, L'HERMINIER, LEMAIRE, LEPY, MONTEIRO-PIRES, PERCIK, PRIEUR, RABOURDIN, STOURME.

Absents excusés : Mme BOUSSARD - Pouvoir à M RABOURDIN

Absents : M DESCHANEL

Secrétaire de séance : Mme BOISSELLE

Date de convocation : 2 février 2008

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres votant : 20

Assistaient également à la réunion :

Cécile THIOLLIER : responsable des services techniques, Annie COUDIERE : secrétaire

Le quorum atteint,

Le Président ouvre la séance et énumère les points inscrits à l'ordre du jour

**Le procès verbal de la séance du 19 novembre 2007 est adopté à l'unanimité**

N° 2008 – 02 - 01

### ➤ **OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SALLES POUR LE RELAIS D'ASSITANTES MATERNELLES**

**Les membres du Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Autorisent** le Président à signer la convention annexée avec les communes de Lumigny-Nesles-Ormeaux, Le Plessis Feu Aussous, Courpalay, Rozay en Brie.

N° 2008 – 02 - 02

### ➤ **OBJET : CONVENTION FINANCIERE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE POUR L'ETUDE « VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL »**

**M Le Président,**

**Rappelle** que, dans le cadre du contrat CLAIR, l'étude « valorisation du patrimoine naturel » sera lancée en 2008, portée par la communauté de communes de la Brie Boisée pour un montant de 50 000 €, subventionnée à 50 % par le conseil général dans le cadre du contrat CLAIR.

**Propose** de l'autoriser à signer la convention ci-jointe précisant la répartition financière avec les autres communautés de communes.

**Les membres du Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**Autorisent**

Le Président à signer avec la communauté de communes de la Brie Boisée la convention ci-jointe

N° 2008 – 02 - 03

➤ **OBJET : Contrat de territoire**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuvent le programme des opérations présentées pour un total subventionnable de 1 880 298.10 € HT, soit 2 248 836.53 TTC, le plan de financement et l'échéancier prévisionnel de réalisation annexés à la présente délibération,

Décident de déposer un dossier en vue de la conclusion d'un contrat de territoire selon les éléments exposés,

Autorisent le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

N° 2008 – 02 -04

➤ **OBJET : DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2008 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président conformément à l'article 1612-1 du CGCT, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2007 soient pour les comptes suivants :

2131 bâtiments publics	:	5 250.00
2151 réseaux de voirie	:	5 000.00
2184 Mobilier	:	3 800.00
2188 autres	:	500.00

N° 2008 – 02 - 05

➤ **OBJET : CREATION DU POSTE D'INGENIEUR**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décident la création du poste d'ingénieur, catégorie A, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2008

N° 2008 – 02 - 06

➤ **OBJET : ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE SPECIFIQUE DE SERVICE**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décident l'attribution à l'ingénieur territorial de l'Indemnité Spécifique de Service

N° 2008 – 02 - 07

➤ **OBJET : ATTRIBUTION DE LA PRIME DE SERVICE RENDU**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Acceptent l'attribution de la Prime de Service Rendu à l'ingénieur territorial

N° 2008 – 02 - 08

➤ **OBJET : Travaux supplémentaires pour la réhabilitation des berges de l'Etang de Nesles**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorisent le Président à signer l'avenant n°1 au marché de réhabilitation des berges pour un montant total du marché de 78 494.50 € HT soit 93 879.42 € TTC

## Questions diverses

➤ **OBJET : Etude Petite Enfance**

Mme DUBUIS informe que, dans le cadre de l'étude Petite enfance, portée par la communauté de communes du Val Bréon, menée sur l'ensemble du territoire du contrat CLAIR, un bureau d'études a été retenu. C'est la société People et Baby qui réalisera l'étude

➤ **OBJET : Subventions contrat CLAIR**

M LEPY informe que dans le cadre du contrat CLAIR le Conseil général a notifié un montant de subvention de 156 147 € au titre des actions 2008 (15 109 € : signalétique itinéraires de promenade et randonnées, 3 600 € : pose de panneaux, 53 461 € : hôtel d'entreprises, 62 981 € : mise en valeur de l'étang de Nesles, 8 000 € : enseignements artistiques, 6 636 € : communication sur les circuits de promenades et randonnées, 6 360 : 2<sup>ème</sup> année de fonctionnement du RAM ).

➤ **OBJET : Coordonateur SPS et contrôleur technique**

M LEPY informe que dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'étang de Nesles, une consultation a été lancée pour choisir un coordonateur SPS et un contrôleur technique.

Sociétés retenues :

Coordonateur SPS : SOCOTEC pour un montant de 1 560 € HT.

Contrôle technique : SOCOTEC pour un montant de 2 600 € HT.

➤ **OBJET : Exposition de voitures anciennes**

M LEPY informe que le 21 septembre 2008, aura lieu, en partenariat avec des associations locales, comités des fêtes et clubs de collectionneurs, une exposition de voitures anciennes « Nesles-retro-expo » à l'étang de Nesles.

➤ **OBJET : Etude STIF**

M LEPY informe qu'une étude, portée par le STIF, est en cours pour créer un réseau d'autobus sur notre bassin de vie en association avec la Communauté de Communes du Val Bréon, et les communes d'Ozoir-la-Ferrière, de Gretz et de Tournan-en-Brie. Les conclusions de cette étude seront adressées prochainement aux communes pour obtenir leurs remarques.

➤ **OBJET : Remerciements**

S'agissant de la dernière séance de Conseil Communautaire de ce mandat, M LEPY, tient à remercier l'ensemble des vice-présidents, conseillers communautaires, ainsi que le personnel, pour leur forte implication durant ces quatre années. Il exprime sa satisfaction tant sur les résultats obtenus que sur l'ambiance conviviale qui a régné dans un climat de confiance, avec la volonté commune d'efficacité au service de l'intérêt général. Il souhaite au prochain conseil communautaire une réussite similaire dans ses actions.

***L'ordre du jour étant épuisé  
La séance est levée à 22 H 00***